



## Mesures d'hygiène et de sécurité pour un déconfinement progressif au sein du CNRS

*Recommandations générales : Il est recommandé aux personnes d'être attentives à tout signe clinique, de rester à leur domicile lorsqu'elles présentent les symptômes (fièvre, toux, éternuement, essoufflement, etc.) et de recourir à une consultation ou téléconsultation sans délai. Si des symptômes respiratoires (toux, éternuement, essoufflement, etc.) ou autre (fatigue, troubles digestifs) apparaissent alors que les personnes se trouvent dans l'établissement, il est indispensable de les renvoyer chez elles le plus rapidement possible pour une prise en charge médicale.*

### Quelles sont les mesures barrières et de distanciation physique à respecter ?

- Se tenir à distance d'au moins un mètre de toute personne.
- Pas d'embrassade.
- Ne pas serrer les mains.
- Pas de conversation en face à face à moins d'un mètre sans masque. Les longues conversations doivent être évitées.
- Se laver les mains très régulièrement avec de l'eau et du savon.
- Le port du masque est obligatoire quand les mesures de distanciation ne peuvent être appliquées.

### Quelles sont les règles à appliquer à l'accueil des bâtiments ?

Chaque espace dédié à l'accueil doit prévoir un lieu où seront :

- Distribuer les masques.
- Jeter les masques chirurgicaux utilisés lors de la journée de travail.
- Pris connaissance des consignes globales.

### Quelles sont les règles à appliquer dans les bureaux, salles de réunions et salles d'expérimentations ?

- La distanciation physique doit absolument être respectée (pendant les pauses aussi).
- Il convient, dès l'arrivée de se laver les mains, avec de l'eau et du savon ou en utilisant du gel hydro-alcoolique, avant toute installation sur son espace de travail, après toute projection de postillons, après s'être mouché et à la fin de la journée de travail.
- Les mouchoirs à usage unique doivent être jetés dans une poubelle.
- Les personnes dans des locaux communs doivent être espacées à plus d'un mètre les unes des autres. Les solutions possibles pour garantir l'espacement d'un mètre entre les personnes sont :
  - Le réaménagement raisonnable des locaux de travail (espacer les bureaux).
  - La limitation du nombre de personnes en présence (occupation à demi-contenance, alternance de la venue des personnels dans les locaux).
  - De laisser vide une chaise sur deux.
  - D'éviter les manipulations à plusieurs lorsque cela est techniquement possible.
  - Le travail en visioconférence même si les personnels sont en présentiel dans l'unité.



## Mesures d'hygiène et de sécurité pour un déconfinement progressif au sein du CNRS

### Quelles sont les consignes pour les salles de convivialité ?

- Les salles de convivialité doivent être fermées.
- L'accès aux fours à micro-ondes ainsi que l'usage de bouilloire, distributeur automatique réfrigérateur, cafetière (tout ce qui passe de mains en mains...) sont prohibés.
- Privilégier les pauses à l'extérieur dans la mesure du possible, en respectant la distanciation physique et se laver les mains au début et à la fin de la pause.
- Nettoyage des surfaces collectives accessibles aux mains (tables, chaises, etc.) par chaque personne avec les lingettes désinfectantes virucides à la fin de la pause.

### Quelles sont les consignes pour les cantines et repas ?

Le CNRS est en concertation avec chacun des prestataires afin de mettre en œuvre une offre de restauration qui respectent les mesures sanitaires.

### Quelles sont les règles d'utilisation du gel ou des points de lavage avec savon ?

*Précision sur le lavage des mains : de manière générale, l'eau et le savon doivent être privilégiés au gel hydro-alcoolique. En effet, l'alcool élimine la plupart des bactéries et virus présents sur la peau mais il ne « lave » pas à proprement parler et ne doit d'ailleurs pas être utilisé sur des mains souillées ou des plaies.*

- Le savon liquide doit être accessible via un distributeur actionnable par pression ou automatisé : les savons solides à usage multiple sont interdits.
- Des essuie-mains jetables doivent être mis à disposition : les serviettes à usage multiple sont interdites. Il est préférable de se sécher les mains avec du papier plutôt qu'avec un sèche-main électrique : si les mains sont mal lavées, le papier est plus efficace pour enlever les germes récalcitrants.
- Les poignées de robinet doivent être manipulées avec une serviette jetable pour couper l'eau après le lavage des mains.
- Du gel hydro-alcoolique doit être mis à disposition dans tous les lieux de travail qui ne disposeraient pas de points d'eau avec savon liquide et serviettes jetables. Il est considéré qu'un lavage correspond à 2 pressions sur la pompe du distributeur pour une friction d'au moins 30 secondes jusqu'à évaporation du gel sur les mains.
- Des poubelles garnies d'un sac plastique à ordures ménagères avec un lien classique ou coulissant doivent être présentes à côté de chaque point d'eau. Elles seront fermées hermétiquement quand elles sont pleines, ou au minimum à la fin de la journée de travail.



## Mesures d'hygiène et de sécurité pour un déconfinement progressif au sein du CNRS

### Quelles sont les règles pour le nettoyage des locaux et des matériels ?

- Après la phase de confinement, le retour d'agents ne nécessite pas médicalement de désinfection particulière si les locaux ont été inoccupés pendant plusieurs semaines.
- À la reprise, il conviendra :
  - D'assurer un nettoyage quotidien des surfaces et des objets collectifs incluant notamment sols, surfaces de travail (bureaux, paillasses), accoudoirs des fauteuils, poignées de porte et de fenêtre, rampes d'escalier, boutons d'ascenseur, interrupteurs, robinets, chasses d'eau, télécommandes, photocopieuses etc.
  - De n'actionner la chasse d'eau qu'après avoir abaissé l'abattant des toilettes, quand cela est possible.
  - D'utiliser pour nettoyer un produit désinfectant virucide ou une lingette désinfectante virucide ou toute autre solution à base d'un support à usage unique avec un produit virucide.
  - À chaque agent d'assurer l'entretien de son espace de travail :
    - Le clavier, la souris, l'écran d'ordinateur avec des lingettes alcoolisées (au moins de 70 %).
    - Le plateau de bureau et la chaise avec des lingettes virucides à usage unique.
  - De mettre à disposition à l'entrée de l'espace des lingettes ou papiers jetables qui seront jetés dans un sac à ordures ménagères disposant d'un système de fermeture fonctionnel (lien traditionnel ou coulissant).
  - D'aérer au moins 15 minutes par jour (renouvellement d'air frais) lorsque cela est techniquement possible.
  - Si les locaux ont été occupés par une personne malade du COVID-19, d'appliquer la procédure suivante qui inclut un nettoyage puis une désinfection (il n'est pas nécessaire de procéder à une désinfection de l'air ambiant) :
    - Mettre les locaux à l'isolement et les aérer.
    - Ne pas employer d'aspirateur.
    - Nettoyer le sol à l'humide avec un bandeau de lavage à usage unique imprégné d'un produit détergent.
    - Rincer à l'eau du réseau d'eau potable avec un autre bandeau de lavage à usage unique.
    - Laisser sécher.
    - Désinfecter à l'eau de javel diluée (0,5 %) ou un produit étiqueté EN14476 avec un nouveau bandeau de lavage à usage unique.
    - Éliminer les déchets dans un sac à ordures ménagères disposant d'un système de fermeture fonctionnel (lien traditionnel ou coulissant).

### Quels sont les risques sanitaires inhérents aux modes de ventilation ?

Il est actuellement admis que la transmission interhumaine du coronavirus SARS-CoV-2 responsable de la maladie COVID-19 se fait par mode « gouttelettes » (postillons en rapport avec la parole, une toux ou un éternuement), manuportage, et pas par voie aéroportée (cf. [analyse de la Société Française de Médecine du Travail](#)). Dans ces conditions, les climatiseurs et autres systèmes de traitement de l'air ne devraient théoriquement pas, compte-tenu des connaissances actuelles, participer à la propagation du SARS-CoV-2. Il est rappelé que les installations de Ventilation Mécanique Contrôlée – VMC font l'objet d'un entretien et d'une vérification périodique par une personne qualifiée selon la réglementation en vigueur.



## Mesures d'hygiène et de sécurité pour un déconfinement progressif au sein du CNRS

### Quelles mesures préconiser aux agents placés en situation de travail isolé en raison des mesures de distanciation physique ?

Le DU doit mettre en place des dispositifs de prévention adaptés, en concertation avec les assistants de prévention et si nécessaire avec l'appui de l'IRPS de la délégation. Quelques préconisations possibles :

- Utilisation, chaque fois que possible, de dispositifs d'alarme pour travailleurs isolés (« DATI », également appelés « PTI » : dispositifs de protection pour travailleur isolé), en s'assurant bien sûr de l'efficacité du report d'alerte.
- Mise en place, à défaut de dispositifs automatiques, d'une procédure de signalement de présence à l'entrée et à la sortie sur le site concerné (passage par une loge de gardiennage, appel téléphonique à une personne présente à proximité...), voire d'appels réguliers selon la durée de présence, de façon à garantir une intervention en cas d'accident ou de malaise.
- Programmer des « rondes » en fin de journée pour s'assurer que personne n'est en détresse dans un des espaces.

### Quelles sont les règles pour les missions ?

Pour tout agent du CNRS ou pour les missions financées par le CNRS les consignes suivantes sont à appliquer :

- Les missions hors France métropolitaine restent suspendues.
- Les missions en France métropolitaine restent exceptionnelles et soumises à l'accord du DR, dans le respect des directives gouvernementales et régionales (département vert/département rouge).

### Quels sont les types de masques et leur utilisation ?

- **Le masque FFP2** est un dispositif médical actuellement à usage exclusivement des personnels soignants prodiguant des soins invasifs type réanimation. Il évite également qu'un soignant contagieux contamine un patient sain. Il est jetable et doit être changé toutes les 4 heures. En cas de toux ou d'éternuements fréquents, il convient de le changer autant que de besoin.
- **Le masque chirurgical** est un dispositif médical destiné aux personnels de soins et aux malades en contact avec des personnes saines. Il est jetable et doit être changé toutes les 4 heures. En cas de toux ou d'éternuements fréquents, il convient de le changer autant que de besoin. Le CNRS a fait le choix de commander massivement ce type de masques. Ils seront diffusés via les DR. Les agents CNRS travaillant dans des unités non hébergées par le CNRS pourront également en disposer.
- **Le masque dit « alternatif » ou « grand public »** en tissu n'est pas un dispositif médical et a pour unique vocation de protéger le visage contre tout contact avec les mains pour des personnes saines ne présentant pas de symptôme clinique d'infection virale et n'étant pas en contact avec des personnes présentant de symptôme. Il est à usage unique (temps de port de 4 heures). Certains sont lavables et donc réutilisables à condition d'avoir été lavés au moins 30 minutes à 60°C et ne pourront être portés à nouveau qu'une fois secs.



## Mesures d'hygiène et de sécurité pour un déconfinement progressif au sein du CNRS

### Quand utiliser un masque ?

- Le port du masque est obligatoire si l'agent est en contact en face à face à moins d'un mètre avec un tiers.
- Le port du masque est inutile si l'agent est seul à son poste de travail ou à l'extérieur, dans la mesure où la distanciation physique est respectée.
- Dans les transports en commun, le port de masque est obligatoire selon les consignes gouvernementales du 27 avril 2020.

Le port du masque n'est efficace que si le porteur respecte strictement les recommandations de mise en place et de retrait de ce dispositif et d'entretien de ce masque.

### Comment disposer et retirer un masque ?

- Effectuer un lavage efficace des mains, avec de l'eau et du savon ou à défaut en utilisant du gel hydro-alcoolique, avant la pose et après le retrait.
- Déplier le masque.
- Repérer la face interne et l'appliquer sur le visage.
- Mettre en place le système de fixation.
- Positionner le masque (nez et menton couverts) et régler éventuellement selon le modèle la barrette nasale.
- Ne plus toucher le masque lorsqu'il est en place.
- Pour retirer le masque, le saisir impérativement par les deux systèmes de fixation latéraux sans toucher les faces interne ou externe de la partie faciale proprement dite.

### Faut-il utiliser une visière ?

En raison de la difficulté de s'assurer de l'efficacité du dispositif de visières (couvrant bouche, nez, yeux) et en l'absence de normes spécifiques pour leurs usages, leur utilisation n'est pas retenue à ce jour.

### Quelles sont les consignes relatives aux possibles visiteurs externes ?

L'accueil de visiteurs doit être limité autant que possible. À défaut, il est impératif de :

- Afficher les mesures barrières appliquées.
- Faire respecter les mesures barrières.
- Se laver fréquemment les mains.
- Aménager le poste de travail de l'agent d'accueil pour respecter la distanciation avec le visiteur et un marquage au sol pour respecter la distance entre les personnes attendant à l'accueil.
- Mettre une protection physique transparente entre le personnel accueillant et le visiteur,
- Définir le sens de circulation dans le hall d'accueil (pour les DR et laboratoires) entre le flux entrant et sortant.



## Mesures d'hygiène et de sécurité pour un déconfinement progressif au sein du CNRS

### **Quelle est la nécessité de prise de la température des agents ?**

La détection systématique de la température de chaque agent à son arrivée sur site n'est pas recommandée, même si elle est techniquement aisée (thermomètre frontal à infra-rouge sans contact).

En effet, la fièvre est loin d'être un élément constant dans la symptomatologie des patients atteints du COVID-19 (la définition des cas est d'ailleurs passée de « fièvre » à « fièvre ou sensation de fièvre »), un effort physique augmente la température centrale (marche rapide, course à pied, vélo) et la prise de paracétamol peut masquer une fièvre.